



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1

Fribourg, le 20.10.2014 – Bourgeoisie de la Ville de Fribourg- Le chalet d'alpage de l'Unter-Spittelgantrisch est doté d'un nouveau toit en tavillons.

700 m² de tavillons autoclavés¹ recouvrent le toit du chalet de l'Unter-Spittelgantrisch depuis la fin des travaux en octobre 2014. Cette rénovation n'aurait pas été possible sans l'aide des subventions cantonales et fédérales accordées pour la conservation du patrimoine alpestre.

Dans la Vallée du Muscherental (Gantrisch), la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg compte deux exploitations alpestres destinées à l'estivage ainsi que six chalets. Parmi eux, celui de l'Unter-Spittelgantrisch est un bâtiment d'exception, classé notamment au recensement des chalets d'alpage par le Service des Biens culturels.

Il est désormais aussi le troisième chalet de la Bourgeoisie à conserver une couverture en tavillons (après les chalets de l'Ebener-Gantrisch et du Chnewis). Jadis prohibés en ville de Fribourg par crainte d'incendie, les toits en tavillons font aujourd'hui partie du patrimoine alpestre. La technique de l'autoclavage garantit une durée de vie de 50 ans environ.

700 m² de tavillons autoclavés ont été posés par l'Entreprise Léon Doutaz de Pringy. Les travaux ont débuté en avril 2014 et ont duré 7 mois en raison des conditions météorologiques défavorables. La Bourgeoisie a été la première dans le canton à utiliser l'autoclavage sur la toiture du chalet du Chnewis dans la vallée du Lac-Noir, il y a 18 ans. L'efficacité de cette technique a été démontrée car le toit de cette bâtisse est aujourd'hui toujours en parfait état, malgré les orages de grêle auxquels il a été confronté.

Le Canton et la Confédération encouragent le maintien du patrimoine alpestre par des subventions importantes.

Contact : M. Gérard Aeby, Chef du Service des Affaires bourgeoisiales, au 026 351 78 01 ou 079 634 69 25

¹ Planchettes/tuiles de bois traitées au cuivre